

## Région 2 Morges-Aubonne

### Procès verbal de l'Assemblée Régionale

#### Jeudi 8 novembre 2012 à Saint-George

### 1. Accueil

Le Président invoque la bénédiction de Dieu et salue les membres présents. L'assemblée ayant été précédée d'un culte, il n'y a pas de méditation prévue. Il remercie la Paroisse de Gimel-Longirod pour la préparation de la partie récréative d'avant la séance, ainsi que la Commune de Saint-George pour la mise à disposition de la salle et salue la présence de Madame Line Dépraz, conseillère synodale.

Il est donné lecture de l'ordre du jour ; ce dernier ne soulève aucune opposition et il sera suivi tel quel.

1. Accueil et ordre du jour
2. Appel Installations
3. Election d'un ou d'une secrétaire du bureau.
4. Adoption du PV de l'AR du 10 novembre 2011 à Saint-Prex
5. Budget 2013 :
  1. Introduction du CR
  2. Rapport de la Commission de Gestion et des Finances
  3. Préavis des lieux d'Eglise
  4. Débat et adoption
6. Répartition des contributions paroissiales
7. Message d'un membre du Conseil synodal
8. Informations du Conseil régional
9. Divers et propositions individuelles
10. Prière finale.

### 2. Appel et installations

Monsieur Michel Durussel, vice-président procède à l'appel. 31 membres sont présents sur 37 délégués inscrits. Le quorum étant atteint les débats peuvent se dérouler valablement.

Le président demande à l'assemblée de se lever pour procéder à l'installation de Monsieur Adrien Streit, de la paroisse Morges-Aubonne, au mandat de conseiller régional élu lors de l'assemblée du 10 novembre 2011. La dernière installation de conseiller régional, soit celle de Monsieur Michel Noverraz, absent, sera faite lors de la prochaine assemblée.

L'assemblée reste debout et le président installe, après l'exhortation habituelle, les délégués à l'assemblée régionale présents, chacun à l'appel de son nom.

### 3. Election au bureau de l'assemblée

Madame Christine de la Harpe, qui a fonctionné ad interim lors de la dernière assemblée de la Région 4, accepte de se joindre au bureau au poste de secrétaire. Il n'y a pas d'autre candidature et Madame de la Harpe est élue par acclamations. Elle rejoint la table du bureau.

### 4. Adoption du PV de l'assemblée du 10 novembre 2011

Chaque membre a reçu le document. Il n'est pas lu et il est adopté sans opposition avec deux abstentions.

### 5. Budget 2013

Chaque membre a reçu le budget, dans la nouvelle présentation demandée par l'EERV. Le Président rappelle que le rapport de la commission de gestion et des finances, ne fait, légalement, pas partie des documents envoyés. Il rappelle la procédure, en particulier en cas d'amendement, puis il donne la parole à Monsieur Adrien Streit, qui apporte quelques compléments aux

commentaires écrits qui ont été envoyés, en particulier sur les loyers et sur la future fête régionale de 2013. Il renseigne également les membres sur la garantie de déficit du voyage prévu au Mexique ainsi que sur les remboursements des photocopies.

Parole est donnée à Madame Christiane Rossier, de la commission de gestion et des finances, qui lit son rapport. Après des remerciements, ses conclusions reprennent, en grande partie, les remarques du CR et se terminent par la proposition d'accepter le budget 2013 tel que présenté. Mention est faite du montant de fr. 6'600 prévu pour la Fête régionale en septembre 2013 qui contribuera à la cohésion de la nouvelle région. Le rapport ne présente pas d'amendement.

Monsieur Jean-Paul Bourgeois donne également quelques renseignements sur la nouvelle présentation des comptes et les dispositions légales y relatives. Il répond, à cette occasion, à diverses questions concernant les offrandes des Rameaux, les contributions paroissiales, le programme de formation « Chemin de Vie et de Foi », ainsi que l'équilibrage des contributions des catéchumènes, actuellement différentes entre les deux anciennes régions.

Les représentants des paroisses et services communautaires donnent ensuite lecture de leur rapport sur les comptes soit :

- Gimel-Longirod

La paroisse est dans une situation financière difficile qui ne lui permettra probablement pas de s'acquitter de la contribution solidaire. Elle dépose un amendement demandant de supprimer ou de diminuer les frais budgétés pour la future fête régionale.

- L'Aubonne

Il n'y a pas de commentaire particulier sur le budget.

- Lonay/Préverenges/Vullierens

La présentation du budget a été appréciée. Une diminution des sommes affectées au catéchisme a été constatée ainsi que l'augmentation des contributions centrales.

- Morges/Echichens

Il est relevé qu'il n'y a pas de différences marquantes d'avec l'exercice précédent. La paroisse est satisfaite des chiffres tels que présentés et propose leur adoption.

- Pied du Jura

Le conseil paroissial n'a pas pu délibérer sur le projet de budget pour des questions de délais, mais, dans l'ensemble, la proposition est d'adopter le budget, sans commentaire particulier.

- St Prex/Lussy/Vufflens

Le rapport conclut à l'adoption du budget. Il est fait appel à la générosité à tous les étages de nos lieux d'église pour pallier à la diminution des contributions personnelles.

- Services Communautaires Formation et Accompagnement

Madame Sonia Estoppey donne quelques informations au sujet des équipements et du matériel pour le catéchisme et les cibles régionales et cantonales. Il n'y a pas eu de concertation concernant le budget 2013.

Le président ouvre la discussion et traite en premier l'amendement de la paroisse de Gimel-Longirod qui est soutenu et discuté.

Après plusieurs interventions un sous amendement est déposé par Messieurs Michel Müller et Sandro Restauri qui proposent de ne pas diminuer la dépense budgétée pour la Fête régionale mais d'augmenter de fr. 4'000 les recettes prévues lors de cette manifestation, soit de fr. 2'000 à fr. 6'000. Le résultat du budget serait alors un bénéfice de fr. 3'900, ce qui permettrait d'alléger les contributions paroissiales.

L'amendement est soutenu et il est discuté. Après diverses interventions, la paroisse de Gimel-Longirod retire son amendement au profit de la nouvelle proposition.

Avant le vote final du budget, le président redonne la parole au Conseil Régional qui intervient en complément d'information par Messieurs, Jean-Paul Bourgeois, François Paccaud et Adrien Streit.

Il est passé au vote. Le budget 2013 est adopté, compte tenu de l'amendement portant sur la ligne 41, offrandes diverses (fête régionale) qui est fixée à fr. 6'000 par 34 oui, aucune opposition et 3 abstentions.

## **6. Répartition des contributions paroissiales**

Le tableau des répartitions, dont le calcul est modifié par l'amendement vu au point 5 ci-dessus est présenté et commenté par Monsieur François Paccaud.

La discussion n'est pas demandée à ce sujet et la répartition des contributions paroissiales pour l'année 2013 est adoptée par 35 oui, aucune opposition et 2 abstentions.

## **7. Message d'un membre du Conseil synodal**

Madame Line Dépraz mentionne, en reprenant le message en début de séance du Synode du pasteur Sandro Restauri, sous la forme d'un tissage symbolique rapporté de l'assemblée de la CEVAA. Ce tissage rappelle la construction permanente et colorée de liens étroits dans notre Eglise.

Notre EERV est-elle en crise? Si l'on considère le verre à moitié vide, l'évolution multiculturelle et plurireligieuse de notre société ébranle nos valeurs traditionnelles. Mieux vaut voir le verre à moitié plein et nous profiler comme Eglise de conviction et de témoignage en se fondant sur les Ecritures comme source d'inspiration afin d'assumer notre mission au service de tous.

Nous pouvons être fiers de notre Eglise qui est solidaire, qui a réussi à redresser l'état de ses finances sans licenciement, qui cherche à traverser la crise sans renier ses valeurs et qui n'oublie pas les plus démunis.

## **8. Informations du Conseil régional**

Monsieur Jean-Paul Bourgeois

- remercie la Paroisse qui nous a accueilli avec l'apéritif dînatoire. La formule qui a été proposée est-elle à renouveler. Le Conseil attend des prises de position.
- les visites d'églises de cet hiver seront allégées afin de ne pas trop charger les personnes engagées dans les paroisses.
- pour améliorer la transmission des informations en, particulier sous l'angle des problèmes financiers, il est proposé aux paroisses de demander conseils et appuis à Monsieur Eric Jaffrin, mandaté par l'EERV, pour aider les paroisses dans leur recherche de fonds.
- une clarification du cahier pastoral des charges est prévue qui intégrera mieux la partie paroissiale de la partie régionale des ministères.
- concernant le renouvellement du conseil en 2014, deux personnes seront à trouver. A ce sujet une certaine inquiétude pointe et il est à espérer qu'il n'y aura pas trop de défections dans les divers lieux d'églises à l'occasion du changement de législature.

- les membres de l'assemblée qui ont des modifications de leur adresse e-mail sont invitées à en faire part au secrétariat afin d'éviter des envois redondants.

### **9. Divers et propositions individuelles**

Les prochaines assemblées se dérouleront les jeudi 7 mars à Apples dans la Paroisse du Pied du Jura et 14 novembre 2013, lieu à définir ultérieurement.

Le président n'a pas reçu de propositions avant cette soirée, cependant il donne volontiers la parole à qui désirera la prendre.

Monsieur François Paccaud donne quelques informations concernant le dernier Synode de l'EERV, qui a tenu ses assises début novembre.

Une information est encore donnée concernant les prochains spectacles, soit

- Terre Nouvelle, chapelle Trévelin à Aubonne, le 21 novembre,
- Spectacle EnVie2+, cave du château à St-Prex, les 24 & 25 novembre.

Monsieur Henri Vidoudez propose que le PV soit envoyé, par les réseaux informatiques, assez rapidement, à chaque membre disposant d'une adresse électronique. Le bureau de l'assemblée prend note de la requête.

Le Président clôt l'assemblée en remerciant chacun de l'excellente tenue des débats ;  
il est 22 h. 15.

Le Président :

La Secrétaire



Jean-Maurice Robert

Christine de la Harpe

Yens, 30.11.2012